

Certificat de spécialisation Gestion des associations (comptabilité, droit et fiscalité)**Financement**

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CNAM NOUVELLE AQUITAINE
Accueil
05.57.59.23.00
naq_info@lecnam.net

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Examen final annuel (épreuve écrite) d'une durée de 4 heures. * Conditions de délivrance du certificat de spécialisation : Le certificat de spécialisation est délivré au candidat qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final de l'unique UE composant ce certificat (UE TEC714).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Connaître les règles juridiques, comptables et fiscales propres aux associations.

Contenu et modalités d'organisation

0 ECTS Gestion des associations : comptabilité, droit et fiscalité TEC714 0 ECTS

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation gestion des associations (comptabilité, droit et fiscalité) - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Pas de suites de parcours possibles au Cnam Nouvelle-Aquitaine.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00327886	du 01/09/2022 au 30/06/2025	Bègles (33)	CNAM NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	